

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Le renne en Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180448>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des leçons à de jeunes miss, à raison de dix francs l'heure, vous avouerez cependant qu'il a du bon sens, qu'il a le sentiment du beau et du vrai, qu'il a vu la nature, qu'il connaît la couleur de l'eau, des arbres, des montagnes, et qu'il sait ce que c'est qu'un coucher de soleil.

Eh bien, messieurs les artistes, lorsque ce bon public retrouve cela sur vos toiles, qu'il reconnaît les scènes qui s'offrent à lui chaque jour et qu'il s'écrie spontanément: « C'est bien! j'ai vu cela! » c'est que vous avez touché juste, c'est que vous avez reproduit fidèlement la nature. Quand Molière voyait sa pauvre servante rire de bon cœur à la lecture d'une comédie qu'il venait de faire, il ne cherchait pas ailleurs une autre marque de réussite.

Ma foi, quand ce public, quoique profane, voit des arbres impossibles, lui qui connaît les beaux chênes de la forêt et qui s'est assis sous leur ombrage; quand il voit une fabrique de portraits à l'huile et des enfants qui rappellent les poupées du Bazar Vaudois; quand il voit de l'eau que les belles rives du Léman désavouent, quand il se ne s'y reconnaît pas enfin, il s'écrie tout naturellement: « c'est une croûte, » et il a raison.

Et d'ailleurs, si les artistes ne veulent décidément pas que le public les juge, mais qu'il se borne à les admirer, ils n'ont qu'une chose à faire: travailler seulement pour les peintres et les connaisseurs, puis fermer à double tour les portes de l'exposition à tout être dit « incompetent, » s'agenouiller chacun devant son œuvre et répéter la chanson:

Ah, que c'est bien!  
Ah, que c'est beau! etc., etc.

Les profanes pourraient cependant être admis à prendre des billets de loterie.

Sur ce, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. \*\*\*



Monsieur le rédacteur,

Veuillez, je vous prie, ajouter à la relation que vous avez insérée sur la séance de la Société des sciences naturelles du 7 juillet, une note de M. le docteur Forel, arrivée au bureau de la Société au moment de la clôture de la séance et dont votre correspondant n'a pas eu peut-être connaissance.

« M. Forel a découvert chez l'*Hémione équisète* (Coléoptère tétramère) un mode de respiration différant totalement de celui des autres insectes d'eau. Cet animal vit et respire sous l'eau; il ne vient pas à la surface pour chercher une nouvelle provision d'air comme le font les Hydrophiles, Nèpes, etc.; il meurt au contraire lorsqu'il est exposé à l'air.

La respiration se fait (probablement) par de vastes sinus aériens situés à la base des antennes, autour de la tête, à la face ventrale du corselet, à la face latérale et ventrale de l'abdomen, et ce mode de respiration se rapprocherait de la respiration branchiale cutanée. »

Veuillez agréer, etc.

Le secrétaire de la société,  
S. BIELER.

Lausanne, 12 juillet 1869.



### Le renne en Suisse

Un essai d'acclimatation du renne dans nos Alpes a été tenté depuis deux ans par la Société d'utilité

publique des Grisons. Voici, à ce sujet, les renseignements que nous fournit le *Cosmos*:

« Les deux rennes provenaient, la femelle de Cologne et le mâle de Paris; ils étaient tous les deux excessivement maigres, bien qu'en bonne santé. Ils furent transférés au Rosegthal, dans le voisinage immédiat du glacier du même nom, et installés sur le pâturage que l'on y trouve. La vallée y est assez étendue; on y rencontre le *cladonia rangiferina*, lichen qui constitue la nourriture particulière du renne. L'air froid qui souffle du glacier procure un climat septentrional. Le 29 juin, les rennes arrivèrent à leur destination; ils devenaient de plus en plus vifs à mesure qu'ils approchaient du glacier. Arrivés à leur stationnement et débarrassés des liens qui les attachaient, ils se mirent tout de suite à paître tout autour de la cabane; mais si le soleil perçait à travers les nuages, ils se dirigeaient à la hâte vers la cabane et se couchaient dans l'endroit qui était le plus à l'ombre. Ils auraient dû, conformément aux instructions données, être repris le soir et enfermés dans la cabane: mais cela n'eut lieu que le premier soir: ils préférèrent passer la nuit dans une petite forêt de mélèzes, où ils avaient choisi une place déterminée pour se coucher, et au bout d'un mois, ils étaient bien gras, bien ronds, avaient un poil bien luisant. Leur manière de vivre depuis le 29 juin jusqu'au 10 septembre a été toujours la même. Dans les premiers temps, le gros bétail témoignait de la crainte à l'égard des nouveaux venus; dans plusieurs occasions, les vaches prirent une attitude menaçante et frappèrent les rennes avec leurs cornes. Mais bientôt les animaux s'habituaient les uns aux autres et vécurent ensemble en paix. Le 10 septembre, les rennes furent ramenés avec le bétail de la station alpestre vers l'habitation et placés dans une prairie assez spacieuse, adjacente à la maison et entourée d'une haie. On avait recueilli autant de lichens que possible; mais la provision fut insuffisante. Comme les animaux recherchaient dans le foin ordinaire les herbes les plus ténues et les plus petites, on essaya de les nourrir avec la seconde coupe de fourrage que l'on obtient dans l'Engadine et qui est très ténue et très courte; ils en mangèrent bien. Ils laissaient presque entièrement de côté le sel qu'on leur jetait. Ils ne souffraient pas du froid, restaient nuit et jour en plein air et ne venaient sous le hangar que pour y manger. Lorsqu'il fut tombé de la neige, ils se mirent à en manger avec une véritable avidité et dédaignèrent l'eau. La femelle perdit son bois en janvier et le mâle en février: pour ce dernier, le nouveau bois s'accrut avec une rapidité considérable. Le 20 juin, ils rentrèrent dans leurs cantonnements d'été. Mais le mâle était si méchant que l'on dut lui scier sa ramure. La femelle était toujours calme, mais assez craintive. Il n'a pas été possible d'obtenir des petits, peut-être parce que la femelle était trop âgée. De cette expérience, il résulte que le renne peut très bien s'acclimater dans les Alpes; mais il reste à savoir si le renne pourrait y être de quelque utilité. Cela n'aurait lieu naturellement que si l'on pouvait

l'y abandonner entièrement à lui-même, sans être obligé de le nourrir. Quant à des troupeaux de rennes, la nourriture convenable n'est pas en quantité suffisante pour qu'ils puissent y subsister; le lichen n'y est pas assez abondant, et le renne ne paraît pas s'habituer à la nourriture du bétail. On s'est contenté d'avoir constaté le fait que le renne peut vivre dans les Alpes et même s'y bien développer, après quoi les animaux ont été vendus au Jardin zoologique de Turin. »

— — — — —  
**Maria.**

*Mémoires d'une jeune fille.*

II

— « Oui, oui, c'est bon à dire, Melchior ! » répondit mon père, « ta femme est, de famille, une langue de vipère et une créature hargneuse, qui te donne à chaque instant de justes motifs de la bâtonner ; mais la mienne est douce comme une colombe, soumise comme un chien, et je ne saurais, en conscience, sur quoi lui chercher querelle. »

— « Tu es fou, Pierre, » poursuivit l'interlocuteur de mon père, « ne prends pas en mauvaise part ce que je vais te dire ; celui qui ne saurait trouver un prétexte pour battre la femme la plus laborieuse et la plus douce, mériterait d'être frappé lui-même avec une corde pliée en quatre. »

— Et comment, par exemple ? demanda mon père.

— Comment ? répliqua Melchior, faut-il que je te donne encore des leçons comme à un écolier ? Eh bien ! tu entres dans ta chambre et tu trouves ta femme au lit ; tu lui fiches une volée, puisqu'elle n'a pas veillé pour t'attendre.

— Mais je lui ai ordonné moi-même de se coucher de bonne heure, et de ne pas m'attendre, répliqua mon père ; les larmes que je vois briller dans ses yeux me brûlent le cœur ; ses soupirs me font mal, lorsqu'elle me voit rentrer chancelant à la maison, et qu'elle est encore debout. \*

— Voilà ce qui arrive quand on est faible, poursuivit sérieusement le mauvais conseiller. Ecoute, Pierre, le vin que tu bois doit être plus fort que les larmes d'une femme. Tu dois lui faire sentir que tu es le maître ; elle doit apprendre une fois que tu es un homme. Entre rondement dans la chambre, en frappant et tapageant de manière à la réveiller en sursaut. Alors tu jettes ton chapeau sur le plancher. Si elle le ramasse, tu la giffles pour avoir touché ton chapeau. Si elle ne le ramasse pas, tu la rosses pour ne pas l'avoir ramassé. Maintenant, bonne nuit, Pierre, rentre chez toi et fais ce que je te dis !

Là-dessus, le misérable poursuivit son chemin en chancelant. Quant à moi, j'étais baignée dans une sueur froide ; j'entendis les pas de mon père qui traversait la cuisine pour venir à la chambre. Le cœur me battit avec une violence extrême. Au lieu d'appuyer doucement sur le loquet, mon père ouvrit la porte avec tant de brutalité qu'elle faillit tomber ; puis il entra comme un furieux. Réveillée en sursaut, ma mère regarda l'ivrogne avec une profonde terreur. Celui-ci ne fit pas semblant de la voir, mais, avec un juron formidable, il lança à grand bruit son chapeau sur le plancher. Sachant son intention, je me précipitai de ma couchette pour le ramasser. Mon père me renversa d'un violent coup de pied et en brailant : « De quoi te mêles-tu, petites crapaude ! Va te coucher, et laisse mon chapeau ! » Le coup de pied me causa une vive douleur, mais je retins mes gémissements et regagnai ma couchette, heureuse d'avoir soustrait ma mère à de mauvais traitements. Néanmoins les choses ne répondirent pas à mes prévisions ; précisément parce que mon père m'avait maltraitée, ma mère se leva résolument et vint se placer en face de l'ivrogne, dans l'intention bien prononcée de me protéger. Elle le traita de père dénaturé, me prit dans ses bras pour me soustraire à de nouvelles violences, puis elle ajouta : « Si tu m'avais frappée, moi, je n'aurais rien dit, mais quant à mon enfant, quant à cette pauvre enfant, je la protégerai, dût-il m'en coûter la vie. » Mon père écouta avec stupeur ces propos tenus avec fermeté par une femme qui

ne lui avait jamais montré que la plus grande douceur et la condescendance la plus absolue, et qui avait toujours supporté avec une suprême résignation les injures qui ne touchaient qu'à sa personne. Toutefois il reprit promptement contenance. Il avait encore présente à l'esprit la figure railleuse avec laquelle son compagnon de débauche, Melchior, lui avait dit : « Elle doit savoir une fois que tu es un homme ! » Il poursuivit donc en cherchant querelle : « Et si l'envie me prenait de lancer encore quelques soufflets à cette crapaude ? »

— Je la protégerais, avec l'aide de Dieu, répondit ma mère ; car un homme pris de vin ne sait pas ce qu'il fait.

— Tu la défendrais en te mettant contre moi ? s'écria mon père, avançant une main pour m'empoigner, tandis que de l'autre il essayait d'attaquer ma mère.

Mais, en un clin-d'œil, la brebis se trouva transformée en lionne. Elle riposta à son attaque par une vigoureuse bourrade à la poitrine, bourrade qui fut assez forte pour renverser à terre le misérable déjà chancelant.

Alors ma mère s'enfuit de la cabane en m'emportant dans ses bras.

Au dehors, une belle nuit du mois de mai étalait ses splendeurs ; brillante et douce, la lune envoyait ses rayons sur les toits et dans les arbres en fleurs : une brise légère faisait onduler l'herbe de la prairie et scintiller l'eau du lac ; au fond du tableau, la majesté de la chaîne des Alpes donnait au tout un caractère inexprimable de grandeur et de solennité.

A cet pas de notre cabane se trouvait une vieille petite grange, entourée d'arbres. Devant cette grange était un banc sur lequel ma mère, le cœur gros, l'âme triste, alla s'établir avec moi qui pleurais. Là elle me serra sur son cœur palpitant et m'inonda d'un torrent de larmes ; là elle pria l'Être des êtres de nous retirer toutes deux de cette vallée de misère et de douleurs. Je caressai de mes petites mains le visage pâle et amaigri de ma mère ; je la suppliai de ne plus pleurer, et lui promis solennellement d'être une bonne enfant, de bien l'aimer, et d'être la joie et l'appui de sa vieillesse ; et je vis un rayon d'amour et d'espérance illuminer ses traits, et je sentis que je venais de répandre un baume dans son cœur.

On ne doit point murmurer contre Celui qui, du haut des cieux, laisse la douleur pénétrer dans les vicissitudes de la vie humaine ; c'est dans le feu des souffrances que s'épure l'or dont notre âme est formée. Lorsque tout secours humain nous manque, nous tournons nos regards vers Celui qui donne et qui ôte, qui abat et qui relève.

*(La suite au prochain numéro.)*

— — — — —  
**Faire grève.**

(Origine de cette expression).

La place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, s'appelait autrefois place de Grève ; elle devait ce nom au voisinage du quai de la Grève. C'est sur cette place que se sont réunis pendant longtemps les ouvriers sans travail ; c'est là que les entrepreneurs venaient les embaucher ; c'est là qu'ils ont exercé, dans le temps où le travail était rare, cette exploitation pour laquelle on a inventé le mot *marchandage*.

Quand les ouvriers, mécontents de leur salaire, refusent de travailler à des conditions qui ne leur semblent pas assez favorables, ils se *mettent en grève*, ce qui veut dire littéralement qu'ils retournent sur la place de Grève, en attendant qu'on vienne leur faire des propositions meilleures. Cette expression s'est étendue et se dit spécialement aujourd'hui de la coalition que font les ouvriers pour se refuser à travailler tant qu'on ne leur donne pas l'augmentation de salaire qu'ils demandent.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.